

Rapport de la présidente du jury de l'examen professionnel pour le recrutement d'assistant de classe supérieure au titre de l'année 2017

I Cadre général

Jury

Il est composé de six personnes : trois membres représentant la DGAC (dont la présidente du jury) et trois membres représentant Météo-France. Cette composition respecte également le principe d'égalité femme-homme.

Candidats

92 candidats

2 postes offerts

Présentation de l'épreuve

L'examen professionnel comporte deux épreuves : une épreuve écrite d'admissibilité (coefficient 3) et une épreuve orale d'admission (coefficient 4).

L'épreuve écrite d'admissibilité :

Elle comprend quinze questions à choix multiple (QCM) et dix questions à réponse courte (QRC). Trois questionnaires ont été élaborés par le jury portant respectivement sur les trois domaines suivants:

- ⇒ La gestion des ressources humaines,
- ⇒ La gestion financière,
- ⇒ L'organisation et les missions de la DGAC et de l'établissement Météo-France.

Chaque candidat a fait le choix du domaine dans lequel il souhaitait présenter l'épreuve écrite. Ils se sont répartis de la manière suivante :

- ⇒ Gestion des ressources humaines : 33 candidats
- ⇒ Gestion financière : 21 candidats
- ⇒ Organisation et missions de la DGAC et Météo-France : 14 candidats

Le jury s'est efforcé, dans la mesure du possible, de proposer des questions différentes de celles posées lors des épreuves écrites des années antérieures et de constituer des questionnaires de niveau de difficulté équivalent. Ces derniers visaient à apprécier à la fois les connaissances des candidats, notamment au regard des évolutions réglementaires récentes, ainsi que leur capacité à construire des réponses claires et synthétiques.

Les épreuves se sont déroulées sur 11 centres d'examen dont la Polynésie. Malgré toutes les précautions prises, par le service des concours et par le centre d'examen polynésien, pour envoyer l'unique copie polynésienne dans les délais les plus brefs, celle-ci n'était pas parvenue au siège de la DGAC alors que le jury se réunissait pour

procéder aux corrections. Il a été décidé de corriger intégralement les copies concernant la gestion des ressources humaines et l'organisation et missions de la DGAC et Météo-France. En revanche, afin de laisser un délai supplémentaire pour recevoir la copie polynésienne tout en garantissant l'anonymat de son auteur, seule une partie des copies relatives aux finances a été corrigée immédiatement, les copies restantes étant corrigées avec la copie retardataire. Celle-ci a fini par arriver quelques jours plus tard et a donc pu être traitée comme décrit précédemment.

A l'issue des corrections, il a été constaté que les questionnaires portant sur les finances et l'organisation de la DGAC et de Météo France avaient obtenus de meilleures notes que ceux relatifs aux ressources humaines. On peut supposer que faute de connaissances pointues en finances ou en organisation, un certain nombre de candidats ont fait le choix des RH par défaut, considérant sans doute que ce sujet serait plus facile à traiter.

Sur 68 candidats ayant présenté l'écrit, le jury a retenu onze candidats admissibles à l'oral. Les notes de ces derniers vont de 14 à 19, soit de très bonnes notes, le niveau des meilleures copies pouvant être qualifié d'excellent.

L'épreuve orale :

Elle consiste en un entretien avec le jury d'une durée de 25 minutes décomposées comme suit : 10 minutes pendant lesquelles le candidat présente son parcours professionnel et 15 minutes consacrées aux questions posées par le jury dans le cadre de l'environnement professionnel de l'agent, visant à évaluer ses connaissances et à apprécier la qualité des réponses.

Afin de préparer le contenu de l'épreuve orale, le jury s'est appuyé sur les dossiers RAEP fournis par les candidats. La qualité de ces documents s'est avérée hétérogène. Si certains dossiers, très descriptifs, n'ont pas suscité l'engouement du jury, d'autres, bien construits, ont retenu son intérêt. Il est important de rappeler que si le dossier RAEP n'est pas noté, il inspire au jury les questions qui seront posées le jour de l'épreuve.

Tous les candidats déclarés admissibles ont participé à l'épreuve. Le niveau des prestations des candidats a été très variable. Le jury a identifié les agents qui avaient bénéficié d'une préparation de par la construction des présentations et du contenu des réponses aux questions par rapport aux candidats qui se sont préparés à l'épreuve par eux-mêmes. Certains ont signalé que le délai très court entre les résultats de l'admissibilité et la date de la préparation ne leur a pas permis de se rendre disponible pour en bénéficier.

Si certains candidats ont été mis en difficulté par une mauvaise gestion de leur stress au moment de leur présentation ou par les questions nombreuses et variées qui leur étaient posées, plusieurs candidats ont été extrêmement brillants, tant par la mise en valeur de leur parcours que par les réponses complètes, structurées et réfléchies apportées aux questions. Leur attitude, leur ouverture d'esprit et la qualité de leur expression orale ont répondu aux attentes du jury. Les très bonnes notes (jusqu'à 17) attribuées à ces profils de candidats sont largement justifiées.

Pour les candidats non retenus, un debriefing individuel avec le jury leur est proposé pour évoquer les points forts de leur prestation orale, mais également leur indiquer ce qui n'a pas fonctionné et les pistes d'amélioration.

Il est à noter que le jury a délibéré en totale harmonie et que les notes attribuées aux candidats ont très rarement fait l'objet de débats.

Concernant les conditions matérielles de l'épreuve, les réunions ayant lieu dans la salle attenante à celle où se déroulait l'épreuve, ont généré des bruits qui ont gêné les candidats à plusieurs reprises. Il est suggéré de prévenir les organisateurs des réunions du déroulement de l'épreuve orale et de les sensibiliser.

III Conclusion

Nonobstant les problèmes signalés à l'écrit et à l'oral, les épreuves ont pu se dérouler dans des conditions relativement satisfaisantes.

Le jury tout entier remercie l'équipe de la division des concours qui a su trouver les solutions aux difficultés rencontrées et l'accompagner tout au long de l'examen avec une grande efficacité.

La présidente souligne le sérieux et le professionnalisme des membres du jury qui a travaillé dans une belle unité et un bon état d'esprit à toutes les étapes de l'examen.